

LIGUE DE FOOTBALL D'OCCITANIE



COMITE DIRECTEUR

PROCÈS-VERBAL DE LA REUNION **DU 30 JUIN 2020 VOTE ELECTRONIQUE**

Présidence : **Monsieur Jean-Claude COUAILLES**

Présents: Membres indépendants :

Mesdames Christie CORNUS - Ghyslaine SALDANA - Huguette UHLMANN

Messieurs Jean Louis AGASSE - Francis ANDREU - Jean Bernard BIAU- Sandryk BITON-Christophe BOURDIN - Jean François CHAPELLIER - Michel CHARRANÇON - Arnaud DALLA PRIA - Christian GRAS - Jean Claude LAFFONT - Henri NOEL - Daniel OMEDES -Mario PERES - Bernard PLOMBAT - Christian SALERES - Jean Marc SENTEIN - Pierre

THEVENIN

Présidents de district :

Messieurs Francis ANJOLRAS - Jérôme BOSCARI - Raphaël CARRUS - Arnaud DELPAL -Maurice DESSENS - Guy GLARIA - Claude LACOUR - René LATAPIE - Claude MALLA -

DOSSIER FUSION

Afin de respecter l'article 39 alinéa 4 des règlements généraux de la FFF stipulant que dans les dossiers de fusions, la Ligue rend son avis sur le projet de fusion au plus tard le 30 Juin, les membres du Comité de Direction de la Ligue de Football d'OCCITANIE se sont prononcés par courriel sur les dossiers de fusion ci-dessous

27 membres du Comité de Direction se sont prononcés sur ces fusions

✓ TRAPEL PENNAUTIER (548191) / AS VENTENACOISE (581377)

POUR : 27CONTRE : 0ABSTENTION : 0

La fusion TRAPEL PENNAUTIER / AS VENTENACOISE est retenue à l'unanimité.

✓ GC GALLARGUES (517203) / AIGUES VIVES AUBAIS (552998)

POUR : 27CONTRE : 0ABSTENTION : 0

La fusion GC GALLARGUES / AIGUES VIVES AUBAIS est retenue à l'unanimité.

✓ INTER F.C. (581748) / LABEGE F.C. (590591)

POUR : 26CONTRE : 0ABSTENTION : 1

La fusion INTER F.C. / LABEGE F.C. est retenue à la majorité.

✓ CONFLUENT/LACROIX/SAUBENS/PINSAGUEL (580684) / F.A. ROQUES (532068)

POUR : 27CONTRE : 0ABSTENTION : 0

La fusion CONFLUANT LACROIX SAUBENS PINSAGUEL / F.A. ROQUES est retenue à l'unanimité.

✓ U.A. FENOUILLET (516340) / FLOGUI ROSERAIE (615220)

POUR : 24CONTRE : 1ABSTENTION : 1

La fusion U.A. FENOUILLET / FLOGUI ROSERAIE est retenue à la majorité.

✓ A.S. ST MARTIN MONTPELLIER (523509) / SPORTING PAILLADE FUTSAL (882495)

POUR : 27CONTRE : 0ABSTENTION : 0

La fusion A.S. ST MARTIN MONTPELLIER / SPORTING PAILLADE FUTSAL est retenue à l'unanimité.

✓ ROC SOCIAL SETE (581956) / E.S. SETE (581956)

POUR : 21CONTRE : 1ABSTENTION : 4

La fusion ROC SOCIAL SETE / E.S. SETE est retenue à la majorité.

✓ CAUSSE SUD 46 (551698) / F.C. CAUSSE SUD 46 (552657)

POUR : 27CONTRE : 0ABSTENTION : 0

La fusion CAUSSE SUD 46 / F.C. CAUSSE SUD 46 est retenue à l'unanimité.

Messieurs Jean-François CHAPELLIER, René LATAPIE, Jean-Pierre MASSE, Henri NOEL, Daniel OMEDES n'ont pas pris part au vote.

Le Président

Jean-Claude COUAILLES

LIGUE D'OCCITANIE BY

La Secrétaire Générale

Huguette UHLMANN